

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 28/04/2023 au 01/05/2023	
INTITULÉ DE L'ACTION : VISITE à MARSEILLE			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	302€
Frais de transport (2)	1133€	Participation des personnes (4)	880€
Gasoil (104,60€) + péages (92,40 €) x 5 véhicules		4 adultes x 80€ = 320€	
		14 enfants x 40€ = 560€	
Boissons et alimentation	1215€		
10€ repas du midi et soir x 18 personnes x 3jours +	1080€		
Goûter 2,50 x18 x 3jours	135€		
Déjeuner offert	0€		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements Club	360€
Assurance			
Tracts, affiches			
		Aide demandée au PIC	1000€
Taxes (SACEM)			
Divers			
Tickets de bus (10,80€) x 18 personnes	194 €		
Personnel bénévole		Bénévolat	
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES	2542€		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	2542€	TOTAL	2542€

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.